

**2012/4308 - Autorisation de signature d'une convention avec la Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-est pour labelliser "Lyon Ville Equitable et Durable" un projet entrepreneurial de l'opération "Campus Creation"** (Direction de l'Economie du Commerce et de l'Artisanat) (BMO du 19/03/2012, p. 0501)

Rapporteur : Mme RIVOIRE Franoise

**Mme RIVOIRE Franoise**, rapporteur : Avis favorable pour cette deliberation, qui permet de mettre en valeur le label « Lyon Ville Equitable et Durable ». Cette convention avec la Fondation Scientifique de Lyon va nous permettre, dans le cadre de « Campus Creation », de mettre en valeur l'engagement de la Ville de Lyon dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

Ce concours va valoriser l'esprit entrepreneurial de l'économie sociale et solidaire et l'innovation en faveur de la consommation responsable, en labellisant un projet ´etudiant Jeunes entrepreneurs de l'annee 2011.

**M. LE MAIRE** : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopte.)